Le dilemme algérien: suicide ou salut public

PAR ANDRÉ MANDOUZE

André Mandouze, qui a traité ici le problème algérien dans son ensemble (Esprit, *juillet 1947*) *pousse une fois de plus un cri d'alarme. Ce n'est pas par un goût du malheur que nous l'ajoutons à tant d'autres. En Algérie et ailleurs, il y a des Français d'honneur et justes. Nous ne voulons pas le faire oublier. Mais pour eux et pour le véritable honneur de notre pays, comme pour la justice due aux indigènes, il faut détruire le mensonge par lequel ceux qui prétendent nous « conserver » les territoires d'Outre-Mer les perdent, et nous qui voulons y grandir la France, sous des formes nouvelles, inéluctables, passons pour vouloir les abandonner.*

Il ne suffit pas de détruire les mythes : il faut encore leur substituer le contenu objectif de la réalité. Aussi bien l'article que j'ai consacré ici même, en juillet 47, au mythe des trois départements algériens, appelait-il un complément devenu d'autant plus nécessaire que le vote du statut organique de l'Algérie consacre implicitement l'accession de ce pays à une existence politique peut-être encore confuse, mais en tout cas radicalement différente de celle des départements métropolitains qui ne connaissent que la Constitution française.

Autrement dit, qu'on le veuille ou non, l'Algérie n'est plus seulement un prolongement de la France, mais s'inscrit au sein d'une Union française dont les problèmes généraux risquent fort d'être simplifiés ou compliqués selon la voie dans laquelle s'engageront nos ex-départements d'Afrique du Nord.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Encore faut-il être loyal jusqu'au bout et reconnaître que, dans l'état actuel des choses, supprimer l'hypocrisie du mythe d'une Algérie départementale risque de nous précipiter en fait dans une hypocrisie à plus grande échelle : l'hypocrisie globale qui plane sur l'Union française.

Car, avouons-le : y a-t-il, à l'heure actuelle, beaucoup de Français qui aient conscience de ce qu'est l'Union française, qui s'en reconnaissent solidaires autrement que pour en être bêtement fiers comme d'un héritage lointain et fastueux, ou pour se plaindre de ce que l'incapacité des « coloniaux » et la mauvaise volonté des indigènes compromettent d'une façon inadmissible la proportion de vrai café dans leur petit déjeuner et d'agrumes dans leur dessert ?

Parmi nos responsables politiques, combien de gouvernants réalisent ce que devrait signifier ce mot de « métropole », au lieu d'avoir la conception cycliste « Tour de France » de notre ridicule et traditionnel ministère des Colonies (pardon ! de la France d'Outre-Mer) ? Parmi nos experts en matière internationale, qui pense par exemple un instant aux incidences du problème palestinien dans l'Union française : ou bien on trouve des antisémites refoulés qui, brusquement, se sentent des sympathies pour les Arabes de Palestine, au moment même où leurs collègues de l'Intérieur persécutent les Arabes d'Afrique du Nord ; ou bien on rencontre des anti-antisémites bêlants qui ne soupçonnent pas un seul instant que le corollaire d'une reconnaissance justifiée, mais insuffisamment préparée de l'État d'Israël risque d'être l'exploitation par un troisième larron colonialiste des rivalités entre juifs et musulmans. Beau résultat de la justice, de la générosité et du pacifisme si, faute d'une réelle compétence en matière coloniale, on aboutit à faire cesser le feu à Jérusalem au prix de l'embrasement de toute l'Afrique du Nord.

Ceci n'est qu'un exemple pris dans l'actualité douloureuse pour essayer de faire comprendre que, loin de résoudre le problème algérien, le vote du statut n'a fait que le déplacer et que, tant qu'une véritable optique d'Union française n'aura pas, de façon décisive, exigé qu'on regarde en face — et non à travers un voile ou un écran — les réalités accablantes d'une Algérie victime du colonialisme, on n'aura rien fait.

Or, nous n'avons plus de temps à perdre pour opérer ce rétablissement difficile : si d'ici la fin de l'année en cours notre hypocrisie séculaire n'est pas percée à jour et reniée par une action positive et authentiquement révolutionnaire, nous pouvons être sûrs :

1° Que l'Algérie — et, à bref délai, toute l'Afrique du Nord — sera définitivement perdue pour l'Union française ;

2° Que les Européens d'Algérie et les colons en particulier perdront certainement leurs biens quand ce ne sera pas leur vie ;

3° Que les musulmans d'Algérie, après une période confuse, perdront toute possibilité de libération véritable et de progrès réels.

Il me semble que l'enjeu est assez important pour que s'opère une sorte de *conjuration de salut public groupant au-delà des polémiques stériles tous les hommes valables, européens et musulmans*. Jusqu'à présent, l'Algérie actuelle représente au contraire un invraisemblable champ clos où les clercs de toute catégorie ont plus qu'ailleurs trahi et où les hommes d'affaires ou de gouvernement ne se rendent même plus compte que leur obstination aveugle à vouloir maintenir un impossible *statu quo* les acculе tout simplement au suicide.

Un bref aperçu de l'expérience faite en Algérie depuis le vote, sinon depuis l'entrée en vigueur réelle du statut, convaincra tout être normal du *caractère catastrophique de l'expérience de cette année passée*, qui met le pays en position beaucoup moins favorable qu'en juillet 1947. Nous verrons ensuite comment et pourquoi il faut radicalement *écarter tous les arguments traditionnels de la littérature colonialiste* comme ne correspondant ni aux exigences du réalisme politique ni aux impératifs de la justice tout court. Enfin nous essaierons de dégager les *règles théoriques et pratiques* d'un *réalisme de justice*, seul espoir positif de sortir d'une impasse qui, pour être artificiellement créée, n'en risque pas moins, sans une opération chirurgicale énergique, d'être fatale à la fois au peuple de France et au peuple d'Algérie.

I. — *Brève Histoire d'une Crise de folie ou l'Algérie depuis le vote du statut.*

Au moment où il fut voté (septembre 1947), le statut de l'Algérie n'avait satisfait personne, mais les plus furieux étaient sans aucun doute les gros colons et les financiers, qui y voyaient la consécration de la fin d'une ère de prospérité où le mythe des trois départements avaient permis de faire endosser directement à la France la responsabilité de scandaleux trafics. Au contraire, bien que déçus par référence à la charte idéale qu'ils avaient envisagée, les démocrates européens et musul-

mans avaient reconnu, dans le compromis médiocre importé de la métropole, une base de départ garantissant au moins les droits de la personne et stipulant une représentation démocratique au sein de cette nouveauté que devait être l'Assemblée algérienne.

Après un an d'exercice du statut, tout observateur impartial est bien forcé de constater que la satisfaction a changé de camp et que, depuis les élections d'avril, la satisfaction du parti colonialiste est devenue de l'euphorie. C'est tout juste si le démocrate métropolitain n'est pas trompé par une presse tendancieuse ou incompétente qui fait de la trilogie Naegelen-Laquière-Lakhdar la nouvelle incarnation trinitaire d'un messie nord-africain. Cependant, une véritable terreur règne sur le pays, une sauvage répression sévit contre les démocrates, et toute velléité de réplique à ce fascisme triomphant tombe sous l'accusation impitoyable d'atteinte à la souveraineté française.

Que s'est-il donc passé pour que la situation ait ainsi pu être complètement retournée en quelques mois? On peut répondre très exactement en une formule : le *statut n'est jamais réellement entré en exercice : il a été systématiquement saboté.* Ce sabotage s'est effectué en trois temps :

a) Retard apporté à l'entrée en vigueur du statut et élections municipales sous le signe de la peur.

Le statut prévoyait que les élections à l'assemblée algérienne devaient avoir lieu avant le 15 janvier 48. Elles n'eurent lieu que les 4 et 11 avril. La raison s'en devine sans peine : il fallait du temps pour annihiler en fait un texte qu'on ne pouvait supprimer en droit. Mieux que cela : avec un peu de temps et d'astuce, l'appareil extérieurement démocratique d'une assemblée élue pourrait devenir le paravent qui abriterait commodément un business inchangé. La Métropole[1] ne saurait plus rien trouver à objecter à ces vrais bergers plébiscités par la voie du suffrage universel.

Les élections municipales d'octobre 47 intervinrent à point nommé. Elles permirent d'apprécier le rendement d'une plateforme électorale raciste dans le premier collège. Grâce à cela,

1. Nous serions incomplets et partisans, si nous ne disions pas ici que les services métropolitains ont offert une complicité, suivant les cas consciente ou inconsciente, au sabotage de l'entrée en vigueur du statut. Toujours la même insouciance fonctionnaire de Paris lorsqu'il s'agit de ce bout du monde qu'est Alger !

les mots de droite et de gauche reprirent provisoirement un sens : la droite accusa la gauche de livrer l'Algérie aux Arabes et créa artificiellement, mais efficacement, chez les Européens, l'obsession « de la valise ou du cercueil ». La manœuvre réussit à souhait : les gens des classes moyennes, la majorité de la communauté israélite, les petits bourgeois ci-devant socialisants et même un très grand nombre de prolétaires, inconsciemment mais pratiquement racistes, bloquèrent leurs voix sur la droite et doublèrent sa clientèle habituelle.

Dès lors, inutile d'exercer des pressions sur les élections du 2e collège : les musulmans auraient le droit de désigner leurs véritables représentants, du moment qu'ils étaient condamnés à la minorité dans des conseils municipaux où il était prévu une majorité de représentants européens élus au 1er collège selon un mode de scrutin qui — à la différence du système français pour les villes de plus de neuf mille habitants — excluait la proportionnelle. La gauche européenne n'étant pas représentée — sauf de rares cas — la représentation musulmane était automatiquement frappée d'inefficacité. Tant et si bien que, les conseils municipaux étant à peu près partout composés de deux éléments irréductibles mais inégaux, de violents incidents se produisirent dès le début de leur entrée en exercice et, bien souvent, les délégués musulmans se retirèrent des séances : ils ne pouvaient accepter de faire couleur locale et par surcroît d'être injuriés et bafoués.

Une figure devenait dès lors symbolique de l'orientation politique promise au succès pour les batailles à venir : celle de M. Gazagne, nouveau maire de la capitale algérienne. Il cumulait trois titres décisifs :

1° Préfet apprécié sous Vichy, il s'était récompensé de son zèle raciste dans les Landes en s'attribuant lui-même la médaille de la résistance — ce qui lui permit d'être le candidat de la coalition pétino-gaulliste ;

2° Candidat conscient et organisé de la grosse colonisation, il s'était assuré par avance chez elle, en cas d'échec, une place importante pour se dédommager de son précédent poste de préfet — ce qui valait bien de sa part de larges faveurs une fois la victoire assurée ;

3° Ancien secrétaire général du gouvernement général et, à ce titre, saboteur tenace de tout ce que le gouvernement général avait pu essayer de faire dans un sens progressiste, il apparaissait aux yeux des réactionnaires, comme la preuve vivante qu'on pouvait désormais au grand jour tenter avec quelque chance de succès de se débarrasser de celui qui

avait fait l'objet de la sourde opposition de M. Gazagne : l'ambassadeur Yves Chataigneau.

b) *Changement de Gouverneur.*

Le scrutin d'octobre, peu favorable aux socialistes, est donc interprété comme une défaite du gouvernement général. Joie du parti colonialiste[1] : « C'est bien fait. Avait-on jamais vu un gouverneur général se passer de l'avis des gros colons, fréquenter des Arabes autres que des fils de grande tente, laisser voter un deuxième collège sans « l'orienter » fermement, prévoir un plan de scolarisation et d'industrialisation, respecter et même (horreur !) admirer la grande tradition musulmane ? »

Le moment était venu pour le parti des colons d'agir par personne interposée (M. René Mayer, député de Constantine, paraissait tout désigné pour cela) et de jouer dans les milieux métropolitains la carte de la surenchère socialiste : il était de l'intérêt même du parti socialiste de nommer un vrai socialiste, un homme énergique et intelligent, c'est-à-dire capable de tenir compte de « réalités » algériennes et de leur « adapter » un socialisme idoine. C'est alors que se dessina la candidature de M. Naegelen.

Celui-ci devait malheureusement donner la plus éclatante justification de ce que j'écrivais ici même l'an dernier : « Les colons seraient-ils des anges, les musulmans des saints et le Gouverneur général Dieu le père, vu la situation historique créée, l'imbroglio algérien aurait encore bien du mal à être dénoué. »

M. Naegelen n'avait rien de Dieu le Père et, l'eût-il été, la conjoncture précise qui justifiait sa désignation l'aurait mis néanmoins, si j'ose dire, « en dehors du coup ». *Avant d'être nommé, il ne comptait plus*

Mais on sut lui faire croire, dans sa naïveté de « frankaoui », qu'il compterait. « N'était-il pas, lui, ancien professeur d'école normale primaire et ministre de l'Éducation nationale, un pédagogue né qui saurait expliquer les choses à ces enfants que sont les Algériens ? N'était-il pas, lui, Alsacien, un spécialiste

1. Celui-ci ajoute à sa victoire électorale ses possibilités d'influence par la presse, car les organes démocratiques connaissent des difficultés pires encore que dans la métropole ; et, par surcroît, un homme comme M. Viard, député déserteur du M.R.P., a pu impunément s'octroyer le « Journal d'Alger », organe primitivement dévolu à la fédération M.R.P.

des questions de séparatisme et de nationalisme ? N'était-il pas, lui, socialiste depuis toujours et depuis toujours candidat à la députation, un homme conscient à la fois des exigences fondamentales du socialisme et des fluctuations nécessaires de la S.F.I.O.? Enfin, nanti d'une fraction importante de son état-major de la rue de Grenelle, n'allait-il pas pouvoir s'appuyer sur la compétence incontestable de professeurs ou d'instituteurs qui avaient exercé longtemps en Algérie avant d'entrer dans les services du général de Gaulle à Alger ? »

Je ne fais que résumer ici les voix des sirènes colonialistes qui devaient faire de M. Naegelen, avant même qu'il n'arrivât à Alger, une impuissante victime du régime auquel il devait avoir l'illusion de présider.

Dès qu'il fut là, on monta soigneusement la garde au gouvernement général pour qu'il ne vît personne que des hommes sûrs. On finit ainsi par lui faire croire que le racisme n'existait pas, mais que c'était une mystification dangereuse montée de toutes pièces par les communistes et les nationalistes (ici, il faut savoir que la Casbah ne se trouve pas sur la route qu'emprunte la voiture gubernatoriale entre le gouvernement général et la villa—je devrais dire le mont—des Oliviers). Un certain nombre de caïds somptueusement habillés couleur locale, multiplement décorés couleur française et spécialistes des antichambres se conjuguèrent avec un personnel plus administratif que socialiste pour lui persuader que le salut de l'Algérie exigeait de réagir vigoureusement contre la « politique de faiblesse » de son prédécesseur.

C'était le moment de conclure définitivement l'union sacrée avec ces colons patriotes qui, de leur côté, à son premier discours, avaient compris qu'ils avaient eu raison de miser socialiste. Désormais, sincèrement ou par manœuvre, selon l'espèce, tout le monde se sentait à l'abri de toute objection venant du côté démocratique, et la nouvelle politique se trouvait justifiée aux yeux des républicains de la métropole.

M. Naegelen parla partout et de plus en plus : M. Chevallier (Jacques : à ne pas confondre avec l'ancien ministre de Vichy, beaucoup moins américanisé), député d'Alger, répondit avec empressement à ses toasts et ne se fit plus scrupule de parler officieusement d'une politique des colons enfin approuvée par un gouverneur intelligent.

Le miracle se produisait : un nouveau rassemblement du peuple (algérien ou français ?) s'effectuait autour de la personne du (gouverneur) général Naegelen : R.P.F., P.R.L., M.R.P. (dissident), S.F.I.O. (administrative), U.A. (union algérienne...

des colons), indépendants (?) musulmans, tous se groupaient dans une émouvante unanimité en vue d'une bonne, d'une saine... révolution nationale

Restait à la consacrer dans les faits, je veux dire dans de démocratiques élections à l'assemblée algérienne.

c) *Truquage des élections à l'Assemblée algérienne :*

Pour plus de sûreté (il faut toujours craindre des velléités intempestives si l'on donne à un démocrate — même bien choisi — le temps de réfléchir) le changement de gouverneur intervint en mars, c'est-à-dire à moins d'un mois des élections qui, du même coup, étaient devenues possibles. On avait eu le temps — à Paris mieux encore qu'à Alger — de vous découper de bonnes petites circonscriptions dévolues d'avance aux amis sûrs[1].

Il s'éleva bien, pour la question du 1er collège, quelques petites querelles domestiques : il y avait décidément trop de partis d'accord et le gâteau à partager n'était plus assez gros. La discipline joua, assurée par les députés et les conseillers de la République assistés du délégué R.P.F. pour l'Algérie ; il y eut çà et là quelques bouderies, mais le succès prévu laissa aux infortunés des espoirs de compensations, et les candidats à l'Assemblée (1er collège) se préparèrent, sans aucune inquiétude et sans aucune campagne électorale, à succéder aux ci-devant délégués financiers (bon nombre d'entre eux étant d'ailleurs les mêmes).

Dans ces conditions et moyennant quelques légers déplacements ou changements d'adresse, l'Union algérienne et le R.P.F. bloqués en un cartel (le C.U.A.R.P.F.) comptèrent 40 délégués sur 60, et le lendemain du scrutin de ballotage, on pouvait lire en lettres énormes sur *l'Echo d'Alger* le communiqué militaire suivant : « Victoire totale de l'Algérie française. Un seul communiste siégera à l'Assemblée algérienne. A Alger, Bab-el-Oued est repris aux communistes. »

A vrai dire, la chose était prévue. Mais, pour le deuxième collège, on fut « contraint » de prendre des mesures d'un autre genre. En effet, les deux collèges électoraux devant envoyer un

1. Que dire en effet d'un scrutin aboutissant, au premier tour, au résultat suivant :
176.406 voix aux R.P.F. — Union algérienne : 30 délégués.
60.003 voix aux communistes : 0 délégué.
32.406 voix aux socialistes : 2 délégués.

nombre égal de délégués, on ne pouvait plus se moquer, comme pour les élections municipales, de la « qualité » des musulmans qui risquaient d'être élus, d'autant que les premiers actes gubernatoriaux avaient braqué toute la population arabe. Le seul communiste du 1er collège aurait pu être dangereusement décisif : on ne prend jamais assez de précautions...

Force fut donc aux administrateurs de désigner d'avance des candidats « indépendants ». Comme ils n'avaient aucune chance, il fallut appuyer leur « indépendance ». Divers moyens furent employés (d'autant plus radicaux qu'on s'éloignait davantage des communes de plein exercice où les irrégularités étaient tout de même plus gênantes) : perquisitions dans les centrales de propagande nationaliste — saisie de journaux — menaces des administrateurs aux non-indépendants — truquage d'urnes remplies au préalable — modification brusque des délais de vote — intervertion des nombres de voix — détournement ou autodafés de bulletins communistes ou nationalistes — arrestations de démocrates, de candidats ou même d'élus — enfin intervention des forces armées ou de la police.

A certains endroits, tel administrateur ne sut pas s'y prendre et il y eut des morts. A ce propos le cynisme de la presse réactionnaire dépassa tout ce qu'on pouvait imaginer. Pour légitimer la tuerie d'Aumale qui avait coûté la vie à sept Arabes, *l'Echo d'Alger* du 4-5 avril crut bon de consacrer à la question un article intitulé : « De quel côté venait la force ? De quel côté venait l'amour ? » On y lit notamment : « Donc vingt gardes républicains en un défilé sauvage se heurtèrent à 3.000 Arabes jetés en avant par les agitateurs séparatistes. La poudre parla » ; et l'horrible plaisantin conclut, après avoir fait allusion d'une façon aussi grotesque à la tuerie de Champlain et avoir jonglé sans vergogne avec des chiffres contradictoires : « Vingt contre deux mille. Un contre mille. La force a parlé. Mais le miracle s'est produit. Les 21 ont triomphé des provocateurs. La présence française, malgré les trublions, s'est manifestée. Épreuve de force, direz-vous. De quel côté venait la force ? De quel côté venait l'amour ? » On croit rêver.

Au lendemain de ces truquages et de ces assassinats qui valaient à l'Assemblée algérienne 42 indépendants contre 9 M.T.L.D. (parti de Messali) et 8 U.D.M.A. (parti de Fehrat Abbas), la même feuille avait l'audace de terminer ainsi son éditorial du 11-12 avril : « En ce jour de gloire et de paix, dans ce journal où nous n'avons jamais cessé de lutter pour voir luire cette aube radieuse et apaisante, nous pouvons le dire avec fierté : en Algérie, désormais, la France continue. » *Le*

Journal d'Alger, lui, insistait plus hypocritement sur l'autre aspect de la question, en ayant l'air de faire de la surenchère national-algérienne. Sous le titre « Vers l'Union franco-musulmane », son éditorialiste édictait paisiblement les « principes directeurs » de cette « Union » : « Respect absolu de la souveraineté nationale ; respect de l'Islam et de l'arabisme ; égalité sociale des individus ; équilibre politique entre les deux communautés ; mise en œuvre loyale du statut qui assure à l'Algérie la décentralisation que son originalité et sa spécialité nécessitent ».

Malgré tout, ce jour de gloire réservait des lendemains amers. Tout d'abord, le parti colon exagérait. Le même numéro du *Journal d'Alger* affichait naïvement le titre suivant : « L'écrasement des séparatistes confirmé par le scrutin de ballotage : 55 sièges enlevés sur les 60 du premier collège — 1 seul communiste et 4 socialistes — dont 1 à Alger — élus dans toute l'Algérie ». Façon élégante de payer les services de M. Naegelen en traitant de séparatistes ses camarades de la S.F.I.O. !

Sans compter que M. Moch, ministre de l'Intérieur socialiste, qui était devenu le supérieur de M. Naegelen, ne cachait pas à son ancien collègue de l'Éducation Nationale, son désappointement de constater un résultat bien plus pitoyable du point de vue socialiste que celui des élections municipales : 4 élus au premier collège — 1 au deuxième. C'était bien la peine d'avoir changé de gouverneur sur cette plate-forme même de l'efficacité électorale : le parti socialiste faisait dans l'histoire figure de mari trompé.

Pour comble de malheur, dès le début du fonctionnement de l'Assemblée et malgré la leçon faite aux « indépendants », ceux-ci se montraient impossibles.

Le troisième vice-président, Brahimi Lakhdar, bredouillait au micro dans un sabir qui n'était ni du français, ni de l'arabe et on devait couper la retransmission de la séance. D'autre part, chaque fois qu'une question mettant en jeu l'Islam était agitée, les administratifs décevaient. Ils n'étaient pas tellement en main. Il faudrait veiller ferme si l'on ne voulait être deux fois trompé.

Le véritable vainqueur des élections était M. Laquière, élu président de l'Assemblée et son programme électoral. Il avait dit notamment dans sa profession de foi : « Il suffit... de faire confiance aux initiatives intelligentes de nos industriels, armateurs, commerçants et colons pour voir se développer spontanément *des* moyens *les* plus scientifiques et les plus modernes (sic). Pour cela, il convient simplement de leur rendre

une confiance justifiée au lieu de les livrer aux accusations et insultes les plus ridicules et les plus odieuses. »

Aucune allusion à l'action bienfaisante d'un gouverneur général intelligent et énergique. Aucune allusion aux réformes sociales qui seules pouvaient justifier aux yeux des socialistes l'alliance de M. Naegelen avec le parti des colons. Au contraire, ceux-ci, se sentant à nouveau bien en selle, entendaient reprendre leur liberté et aller de l'avant, seuls : M. Naegelen avait servi à les débarrasser de M. Chataigneau, il devait rester tranquille, sinon... Aux dernières nouvelles, on chuchote déjà que tel puissant colonialiste fait de graves réserves sur M. Naegelen. La trahison est consommée sur le troisième front.

Telle est la brève histoire d'une année qui, grâce au sabotage du statut, a vu se réaliser un véritable coup d'État contre la démocratie en Algérie. Car, au moment où j'écris ces lignes, je sais qu'une répression sauvage sévit là-bas : la plupart des emprisonnés de la période électorale[1] ne sont pas encore

---

1. Il est difficile, vu le rôle joué par l'administration dans ces affaires, de savoir exactement le nombre de ceux qui, à l'occasion des élections, ont été emprisonnés en vertu du décret Régnier, de la loi de 1881 sur la presse et les réunions ou qui ont été condamnés sur faux témoignages par des justices de paix à compétence étendue (loi du 14 août 44). Les organismes chargés de secourir ces prisonniers et leurs familles, estiment cependant leur nombre à environ 800.

D'après les rapports très précis que nous avons pu consulter et qu'il serait trop long de citer, de nombreux conseillers municipaux, surtout M.T.L.D. ont été arrêtés. Les condamnations de ceux qui ont été jugés varient entre trois et six mois de prison et les amendes auxquelles ils sont soumis varient de 3.000 à 30.000 francs.

Certaines condamnations ont été encore plus graves. A Djenane Belkacem, communiste, de Souma, a été infligé le maximum prévu par le décret Régnier : 2 ans de prison, 300.000 francs d'amendes, 10 ans d'interdiction d'exercer des fonctions publiques. A Lahouel (M.T.L.D.) 18 mois de prison, à Touhari et Cherchalli (M.T.L.D.) 1 an de prison : à chacun des trois en outre 130.000 francs d'amende et 10 ans de privation de droits civiques, Le motif invariablement invoqué est celui de « paroles antifrançaises », même si, comme dans les trois derniers cas, les témoins à charge ne comprenaient pas l'arabe au cours du meeting électoral.

Il faut signaler que les arrestations ont été dans bien des cas accompagnées de procédés dignes des nazis : passage à tabac impitoyable, immersion des victimes dans de l'eau savonneuse, marche forcée pendant 25 kilomètres derrière des gendarmes à cheval, etc.. Enfin, dans les prisons d'Alger, de Mascara, de Bougie, etc., les internés ont fait la grève de la faim du 8 au 28 avril pour obtenir le régime politique, alors qu'ils sont astreints à celui des prisonniers de droit commun. M. André Marie, alors garde des Sceaux, ne leur a pas accordé satisfaction et le 14 mai il a refusé de recevoir en audience une délégation des partis et organisations démocratiques..

jugés ni libérés, mais on continue d'incarcérer pêle-mêle européens et musulmans, syndicalistes, communistes, nationalistes et démocrates de toute tendance. De véritables camps de concentration se sont reconstitués : on arrête, on torture, on martyrise. Meurtris, les démocrates se regroupent, la clandestinité reprend ses droits. Est-ce là « cette aube radieuse et apaisante » qu'on nous promettait ? Est-ce là cette fameuse « union franco-musulmane ? » Est-ce là ce que signifiait le titre et l'article de *l'Echo d'Alger* du 4-5 avril : « La France a gagné... l'Algérie restera française?»

II. — *Finissons-en avec les arguments traditionnels de la littérature colonialiste.*

Comment rester insensible devant cette situation à laquelle nous ont conduits l'imbécillité, la malhonnêteté ou l'incompétence des puissants ? Quand il est sur place, tout être qui n'est pas vendu ou aveugle ne peut que lutter dans les rangs des opprimés et, au cours de cette année, on a vu naître des organismes comme le « Comité d'action des intellectuels algériens pour la liberté et la démocratie » et, plus récemment, le « Comité de lutte contre la répression », qui ont regroupé toutes les bonnes volontés et tous les démocrates européens et musulmans contre les ennemis *communs* de la France et de l'Algérie.

Quand on est comme moi provisoirement éloigné du théâtre de la lutte, on se doit de continuer le combat dans la métropole. Pour cela, il ne suffit pas de polémiquer et de faire la liste de tous les membres de la haute administration ou de la grosse colonisation qui ont collaboré au coup d'État.

Malgré le déchirement ou la colère qui vous prennent en pensant à ces horreurs, il faut essayer de raisonner à froid et, pensant qu'il y a encore en France un peuple à qui on peut s'adresser, lui donner les éléments d'information qui lui permettront d'agir au plus vite. Car venir au secours des démocrates espagnols et grecs, c'est bien, c'est nécessaire ; mais il est non moins indispensable de venir au secours des démocrates algériens et j'ose croire que, si l'Union française a encore un sens, l'action peut être encore plus efficace.

Je sais très bien qu'en agissant ainsi j'encours des risques qu'imaginent mal les démocrates français.

LE DILEMME ALGÉRIEN

On vient de me faire savoir gentiment, que si j'ose revenir en Algérie, il existe en face de ma maison un ravin commode pour supprimer ceux qui parlent trop.

Jusqu'à présent, les colonialistes se sont toujours arrangés pour avoir l'initiative ou plus exactement le monopole de l'argumentation en matière coloniale. Si vous n'étiez pas de leur avis, c'est que vous étiez un vendu ou un idéaliste. Dans ce dernier cas, vous aviez encore moins droit à la parole : car avec les vendus, on peut trouver des terrains d'entente ; avec les idéalistes on peut tout craindre.

On tentait cependant de ramener ces derniers à la raison de la façon suivante. On leur disait :

« Mon jeune ami (jeune et idéaliste sont deux termes inséparables, bien entendu), vous avez des sentiments qui vous honorent. Moi aussi jadis, etc. Mais j'ai appris à connaître les dures réalités. C'est précisément avec des idées généreuses qu'on risque le plus sûrement de faire le malheur des peuples, si on ne prend pas conseil des plus anciens et de ceux qui sont vraiment « dans le bain », c'est-à-dire dans les affaires. Surtout dans un pays comme l'Algérie où il faut être là depuis au moins trois générations pour commencer à comprendre... à comprendre que sans « nous », rien n'était et ne serait possible. Allons plus loin, mon jeune ami ; sans nous, les indigènes seraient beaucoup plus malheureux. Voyez-vous, si Paris nous fichait la paix, nous pourrions faire réellement le bonheur de ce pays. Au fond, moi je suis aussi idéaliste que vous et même plus, etc. »

Or, ce monopole de la parole et de l'argumentation est désormais périmé. Il dure depuis cent dix-huit ans, ce n'est pas une raison pour que ça continue. Vous pouvez insulter l'histoire, Messieurs les réalistes, mais vous ne pourrez pas l'empêcher d'être ce qu'elle est. Et c'est là où l'on vous surprend en flagrant délit d'irréalisme. Vous voulez faire « comme avant » ; vous voulez le *statu quo*, que dis-je, vous voulez revenir en arrière et c'est pourquoi votre machiavélisme s'essaie à prendre le visage plus accueillant de la philosophie, façon immanquable de tenter, à la fin d'une carrière, de faire oublier à ses victimes les saletés qu'on a commises, sans cesser soi-même d'en profiter.

Mais vous savez bien que vous avez perdu sur les deux tableaux, aussi bien sur celui du réalisme que sur celui de la justice. Il ne vous reste que la peur, celle qui fait commettre les horreurs dont je parlais plus haut, dernières lueurs sinistres d'un règne qui s'éteint.

ANDRÉ MANDOUZE

Et c'est maintenant à notre tour de vous couper la parole sur les thèmes que vous développiez jusqu'alors avec tant de complaisance. Vous avez si bien fait que :

1° Vous n'avez plus le droit de vous prévaloir de ce que vous avez fait en Algérie, car ce ne fut jamais « pour » la France ni « pour » l'Algérie ;

2° Vous n'avez plus le droit d'objecter aux Arabes une incapacité politique que vous avez cultivée pour les empêcher de participer au gouvernement de leur pays.

3° Vous n'avez plus le droit de reprocher aux Arabes un séparatisme dont vous leur avez donné les premiers l'exemple.

a) *Interdiction aux colonialistes de se prévaloir de ce qu'ils ont fait en Algérie.*

Quand j'entends parler les colonialistes de *leurs droits sur* l'Algérie, cela me fait penser invinciblement à ces parents qui parlent de leurs droits sur leurs enfants, et s'en font un droit de les emprisonner pour leur vie entière. Les enfants adoptifs (et pourquoi se boucher les yeux : ces enfants enlevés à la force du poignard) sont en droit de nous demander si notre seul droit est de les empêcher de grandir.

Vous invoquez toujours vos ancêtres : d'accord, ils ont travaillé dur : ils ont eu à lutter contre les maladies du pays et l'incompréhension de la métropole : beaucoup sont morts à la tâche pour... vous transmettre des terres et des capitaux. Mais s'ils sont morts, vous, vous vivez et vous vivez bien. On peut même dire que vous avez réussi. Vous ne voudriez tout de même pas qu'on vous plaigne et que vous plaignent en particulier ceux dont la main-d'œuvre peu coûteuse vous a permis d'édifier des fortunes (pour la France, bien entendu). Peut-être alors voudriez-vous qu'on vous admire. Vu.

Je refuse et voici pourquoi : Vous n'avez fait au fond que votre devoir et un devoir qui était pour vous une condition d'existence. On vous a confié des terres : on vous les a données ou vendues presque pour rien. Vous vous souvenez de la parabole des talents : le Seigneur considère que la punition est normale pour celui qui n'a rien fait fructifier. Je n'ai jamais bien compris le devoir impérieux que le pays (?) se sentait irrésistiblement de coller des légions d'honneur à tous ceux dont le chiffre d'affaires est anormalement honorable.

Me mettant maintenant à la place des musulmans, je conçois

très bien qu'ils ne ressentent à votre égard aucune reconnaissance car vous n'avez rien fait *pour* eux. Je vous vois sursauter, mais je maintiens : vous n'avez rien fait qui fût gratuitement pour eux, qui fut *vraiment* dans leur intérêt au lieu de coïncider invariablement avec le vôtre.

N'allez surtout pas, je vous en prie, me ressortir l'énumération classique des services rendus à l'égard des autochtones : « Est-ce que depuis que nous sommes là, la population ne s'est pas accrue (dangereusement même) ; est-ce que le pays n'a pas été assaini ; est-ce que les routes et les barrages ne se sont pas multipliés, etc. » Dites donc plutôt qu'il y a eu l'admirable dévouement des « toubibs », des instituteurs, des sœurs blanches. Dites qu'il vous fallait beaucoup de main-d'œuvre pour qu'elle soit plus avantageuse. Dites que vous ne pouviez assécher les marécages sans les assécher pour tout le monde.

Et vous savez bien que dès qu'il aura l'âge de raison, votre dernier-né, sans l'avoir inventé tout seul, dira qu'il vaut mieux écraser un indigène qu'une vache.

C'est la France, c'est l'Algérie qui maintenant ont le droit de vous demander des comptes, et vous savez bien que si votre chiffre d'affaires est considérable, votre bilan est déficitaire pour ce qui est de l'œuvre civilisatrice. Vous avez travaillé et souvent bien travaillé (pour vous) *dans* le pays mais vous n'avez rien fait *pour* le pays.

b) *Interdiction aux colonialistes d'objecter aux Arabes leur incapacité politique :*

Que de fois avons nous entendu les capitalistes faire dans la métropole, à l'égard de la classe ouvrière, le même raisonnement que les colonialistes à l'égard des peuples musulmans. Ne nous a-t-on pas assez répété que, dans ce pays (la France), où d'ailleurs les ouvriers étaient plus heureux que leur patron (ils n'avaient pas des impôts accablants, eux, ni la charge de la sécurité sociale dont ils étaient au contraire les bénéficiaires), où les tables ouvrières étaient mieux garnies que les tables bourgeoises, etc., il fallait bien avouer aussi que les ouvriers, trop terre à terre, n'étaient pas de taille à dominer les problèmes économiques. Et puis, au fond, ce n'étaient que des paresseux : une fois faites leurs huit heures (quand c'est encore huit heures !) ils ne songeaient plus qu'à jouer aux cartes au bistrot.

Pas assez de hauteur, dites-vous, pour juger de la marche d'une entreprise : admettez-les donc aux places hautes, au conseil d'administration, pour voir. Pas assez d'intérêt dans l'affaire pour la faire progresser : faites-les donc participer aux bénéfices, pour voir.

Transposez cela en termes colonialistes et vous retrouvez une hypocrisie de même nature. L'argument peut ainsi se résumer : « Les musulmans n'ont pas de conscience politique parce que nous avons tout fait pour les empêcher d'en avoir une et, dans le cas le plus favorable, parce que nous leur avons constamment marchandé les occasions d'en avoir une. Corollaire : s'ils prétendent en avoir une, ce sont de dangereux mystificateurs : ils mentent ou se font des illusions, parce que nous savons, nous, qu'ils ne pourront *jamais* naître à la conscience politique. » On voit comment on conclut sans difficulté de l'inhibition du réflexe à une absence radicale de réflexe.

On pourrait donner de multiples exemples de ce travail de stérilisation de l'esprit politique auquel les colonialistes se sont livrés en Algérie. Que de fois même ont-il joué la carte de l'Islam — défiguré par eux pour servir d'obscurantisme commode et sacré — afin de conjurer les risques d'une scolarisation[1] jugée dangereuse (comme elle avait été jugée dangereuse par les réactionnaires au temps de Jules Ferry !). Car, sait-on jamais, celui qui n'est plus illettré peut avoir des idées d'émancipation sociale, il peut se syndiquer, il peut parler, écrire et réclamer : au lieu d'être une chose qui se plie aux exigences du manipulateur, il risque de devenir une personne ! Et vous pouvez toujours essayer d'expliquer à ces hommes fiers de leur bachot qu'une culture réservée à une élite est beaucoup plus dangereuse pour l'équilibre d'un pays qu'une accession générale des masses à l'instruction : vous prêcherez dans le vide.

Un mot suffit pour caractériser toute cette série d'arguments invoqués contre les capacités politiques des Arabes : elle est tout entière d'*origine antidémocratique*. Il est en effet curieux de constater que l'Algérie sert actuellement de refuge à tout ce qui n'admet pas encore que la France soit en république. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles le colonialiste préfère que Paris soit loin et nourrit de l'hostilité à l'égard des fonctionnaires d'Alger dans la mesure où la France qu'ils représentent est malgré tout (à Paris) républicaine.

---

1. Je rappelle qu'en 1944, sur une population de 1.250.000 enfants d'âge scolaire en Algérie, il restait à en scolariser 1.150.000, soit plus des 9/10.

Du fait que, pour nier la conscience politique des Arabes, le colonialiste est obligé de se mettre en marge du régime de la France, je ne lui reconnais pas le droit de parler de nos problèmes intérieurs. Il s'est mis dans la position d'émigré, qu'il y reste !

Sans compter que la France pourrait là encore lui demander des comptes. « Comment ! Puisque tu t'es installé en Algérie, tu participes, que tu le veuilles ou non, à la colonisation. Et la colonisation, ce n'est pas d'abord la culture des terres, mais c'est d'abord le bien-être des hommes. Que me rapportes-tu sur ce point ? Des ignares, dis-tu, des hommes dont tu as réussi à te faire détester toi et, à travers toi, à faire détester la France. Mais, misérable, tu n'as pas respecté ton mandat. Je ne te réclamais pas tout à l'heure les richesses matérielles que je t'avais données et que tu as fait fructifier pour toi. Mais qui t'a permis d'utiliser et surtout d'avilir des êtres qui — au moins à un moment de leur histoire — étaient en droit de tout attendre de toi. Et si encore, toi qui nies les capacités politiques des Arabes, tu avais pu donner la preuve que la France pouvait faire mieux qu'eux, tu pourrais parler. Mais tu n'as pas su avoir une politique, même contestable. Tu ne vois donc pas qu'en même temps que tu es responsable de tant de déceptions à l'égard de la France, c'est *toi-même que tu condamnes.* Car qui dit colonisation (mais tu traduisais colonialisme) dit civilisation ; qui n'a pas aidé des êtres à devenir responsables d'eux-mêmes a trahi sa mission ; rien ne justifie plus ta présence dans ce pays qui comptait sur toi. C'est moi qui te mets à la porte. »

c) *Interdiction aux colonialistes de parler du séparatisme arabe :*

Quand M. Moch, ministre de l'Intérieur, mis en difficulté à l'Assemblée nationale à propos des dernières élections algériennes, s'est écrié que, somme toute, il ne fallait pas donner une importance aux choses qui n'en avaient pas et que « l'Assemblée algérienne n'était guère plus qu'un conseil général », je puis assurer qu'en Algérie ce ne furent pas les musulmans, mais bien les colonialistes qui furent ulcérés d'une telle déclaration : ils n'en soufflèrent mot dans leur presse d'autant que c'était à peu près le moment où ceux-là mêmes qui étaient contre l'Assemblée algérienne avant le statut en étaient devenus si fanatiques depuis leur élection (?) qu'une des premières réunions de l'Assemblée tendit à faire accorder aux élus par les élus eux-mêmes le titre de députés.

Il n'y a pas là qu'une indication d'amour-propre ou de coquetterie déplacée. Il y a très nettement — et personne ne s'y est trompé — l'indice d'un espoir : celui qu'un jour l'Assemblée algérienne, ayant pleins pouvoirs mais restant bien entendu aux mains des colonialistes, remplace tout simplement l'Assemblée nationale siégeant à Paris.

Or ceci n'est que le plus récent aspect d'un certain complexe qui est très ancien en Algérie : celui du *séparatisme des colons.* Il suffit de consulter des manuels de droit colonial pour constater que le terme de séparatisme apparaît pour la première fois en Algérie, non pas pour désigner un mouvement arabe, mais bel et bien pour exprimer une velléité d'européens[1].

Il est évident que, sur ce point précis, ce sont bien les « Français d'Algérie » qui ont donné l'exemple aux Arabes

---

1. Par exemple :

a) Arthur Giraud : *Principes de colonisation et de législation coloniale.* — 3e édition 1908, t. III, ch. II : « Le problème européen. L'avenir de l'Algérie. »

«...N'est-il pas à craindre que, de cet amalgame de Français, d'Espagnols, de Mahonais et d'Italiens, ne sorte un jour une nation nouvelle, ayant une mentalité propre dont on aperçoit déjà les signes distinctifs et qui voudra conquérir son indépendance. »

Le plus piquant, c'est « la considération décisive » (susceptible de « calmer bien des inquiétudes ») que constituait, pour A. Giraud, « la présence en Algérie d'une population indigène sept fois plus nombreuse que la population européenne. Il y voyait l'avantage d'un double épouvantail, obligeant d'une part cette population européenne « à s'appuyer sur une nation d'Europe pour maintenir sa prépondérance... et n'être pas absorbée par l'élément indigène », et permettant d'autre part à la métropole « au cas d'une insurrection de colons » (le mot est joli) « de compter, pour la dompter, sur le concours de cet élément indigène ». Simple calcul colonialiste qui montre bien que, pour appuyer mes affirmations, je n'ai pas eu besoin de faire appel à ce qu'on a coutume d'appeler un « arabophile ».

b) Émile Larcher : *Traité élémentaire de législation algérienne.* 2e édition 1911, notamment :

— Tome I. Livre I et II, sect. III, p. 97 « De la formation de la race franco-algérienne et de la perte des qualités de Frankaoui. »

— Tome I, Livre I, ch. IV, sect. II, p. 149. « De l'autonomie » :

« Par la force même des choses, cette infime minorité (= « le petit noyau de Français ou naturalisés ») ferait passer ses intérêts avant ceux des autres groupements : l'autonomie aboutirait donc à l'oppression de tous ou presque tous par quelques-uns. »

— Tome II, Livre III, chap.I , sect. IV : « Les étrangers européens. »

« Qu'on prenne bien garde. Il se crée, par la fusion des divers éléments *européens,* une population bâtarde et composite qui assurément ne sera ni italienne, ni espagnole, mais qui certainement ne sera pas française... Le séparatisme dont aujourd'hui chacun se défend, est la conséquence fatale, inéluctable de cette formation d'un peuple nouveau. On ne saurait pousser trop haut le cri d'alarme. »

(et ce sont eux qui pour mieux jeter le discrédit sur le nationalisme arabe l'ont qualifié de séparatisme : toujours la politique du pire pour tirer son épingle du jeu). Qui oserait nier un tel fait, quand on entend perpétuellement dire par les Européens : « Je me sens plus algérien que français[1]. »

Qui oserait surtout nier qu'en Algérie (comme d'ailleurs à Madagascar) l'assimilation et l'alignement absolus sur les autres départements français ont été tout au cours de l'histoire, jusqu'en 1939, réclamés par les populations indigènes, tandis que les Français d'Algérie, avant d'avoir le regard tourné obstinément vers l'Amérique, avaient la nostalgie d'une autarcie algérienne. Et qui donc a fait échouer systématiquement toutes les aspirations des musulmans à devenir citoyens français ? Les « Français d'Algérie ». Et ceci par racisme et par sentiment antidémocratique.

Et maintenant que certains se sentent algériens et même américano-algériens, les autochtones à qui on a refusé de devenir français n'auraient pas le droit eux aussi de se sentir algériens ! C'est un comble.

Comprenez donc, vous autres Français de France ou Frankaoui, que si, inversement, vous entendez un Français d'Algérie parler de souveraineté française, ça ne peut être que d'une manière offensive et à usage externe. Je veux dire que si quelqu'un embête un Français d'Algérie (quel que soit le fond du débat), il se voit immédiatement traité d'antifrançais à peu près comme la seiche secrète un liquide noir, chaque fois qu'elle se sent menacée, pour échapper à la faveur de l'obscurité ainsi créée. Et n'allez pas surtout rétorquer que c'est peut-être lui, Français d'Algérie, qui est en train, consciemment ou inconsciemment, de travailler contre la France...

Une dernière composante de ce complexe colonialiste est l'anticommunisme. Il vient parachever l'ensemble, surtout depuis que, même en France, un « grand homme » a inventé le mot de séparatisme pour mieux disqualifier le communisme. Voilà donc une possibilité de plus de camoufler son propre séparatisme en polarisant les esprit sur ce séparatisme « doublement séparatiste » et tellement aveuglant qu'on est sûr de faire « voir rouge » même aux amis de France mis désormais,

---

1. C'est ce qu'exprime d'une façon particulièrement suggestive C. J. Stotz dans *La Voix des Colons* : « Algeria fara da se » (Cité par Isnard : Annales nº 3 — juillet-septembre 1947 — page 296.

par la magie du mot « communisme », hors d'état de réfléchir sur une question qu'ils ignorent totalement.

Comment, en effet, les malheureux pourraient-ils savoir que ce parti largement minoritaire qui s'appelle le P.C.A. (parti communiste algérien) — dont la doctrine marxiste a du mal à être assimilée par l'Islam et dont le rôle est objectivement un rôle d'équilibre entre les éléments musulmans et les éléments européens (il est en effet le seul qui véritablement soit au carrefour) — n'a jamais demandé que l'Algérie soit une « nation associée », mais simplement qu'elle soit un « territoire associé », et a toujours mis l'accent sur la nécessité pour les populations algériennes de s'appuyer étroitement sur le peuple de France ? N'exagérons même pas le machiavélisme du colonialiste sur ce point : vu la frénésie de la plupart des êtres apparemment normaux lorsqu'on leur parle de communisme, il est probable que le bourgeois français d'Algérie ignore autant le P.C.A. que le bourgeois de France ignore le P.C.F. Mais ce qui est sûr c'est qu'il en parle autant et que ça l'arrange d'en parler.

Pour en terminer avec cette étude du « séparatisme français d'Algérie » — phénomène peut-être inattendu pour le non-spécialiste, et cependant capital—je dirai que s'il a su jusqu'ici se camoufler si bien, c'est qu'il a su jouer subtilement d'un paravent de marque, la souveraineté française, et de deux épouvantails, le nationalisme arabe et le communisme, tous deux qualifiés de séparatismes afin de détourner de soi les soupçons.

Mais ce « séparatisme français d'Algérie » est désormais indéniable car ses tenants, jusque-là bien camouflés, ont commis cette année la sottise de se révéler au grand jour de la politique algérienne. Encore une fois, vous autres, réalistes, vous vous êtes condamnés vous-mêmes en vous démasquant.

— Vous n'êtes pour un appareil démocratique que lorsqu'il est susceptible de masquer des réalités féodales.

— Vous n'êtes au gouvernement général que lorsque celui-ci est contre les Arabes.

— Vous n'êtes pour un statut de l'Algérie que lorsqu'il vous donne l'espoir de se transformer un jour en constitution d'un État dont vous seriez les chefs.

— Vous n'êtes à l'Assemblée algérienne comme délégués qu'en attendant d'être membres de cette Assemblée nationale

algérienne dont vous entendez bien être les députés tout-puissants.

— Vous n'êtes pour la souveraineté française qu'en tant qu'elle signifie pour vous aide américaine.

— Vous n'êtes enfin contre ce que vous appelez le séparatisme que dans la mesure où vous avez pris l'initiative d'un véritable séparatisme.

Si on juge un jour le séparatisme, il y aura probablement beaucoup d'accusés, mais vous pouvez être assurés de la place qui vous revient : celle des traîtres, car il n'est de traître qu'à son pays[1].

III. — *Pour un réalisme de justice.*

Le lecteur n'aura pas manqué de noter que toute notre dialectique aboutissant à trois interdictions majeures ne faisait appel qu'à des arguments présentés au nom de la France. C'est à dessein que nous nous sommes interdit d'utiliser le moindre argument de la propagande nationaliste afin qu'on ne pût pas nous reprocher de parler au nom des Arabes. Comme il est hors de doute que ces derniers auraient à ajouter de leur point de vue nombre d'arguments qui sont loin d'être dénués de poids, il est évident que notre dossier contre le colonialisme n'est pas outrageusement gonflé, mais, bien au contraire, réduit volontairement de moitié.

Il n'en reste pas moins que, tel qu'il est, il souligne suffisamment l'impasse dans laquelle se trouve l'Algérie. Il est bien évident que, si dans ce pays, rien ne change et si personne ne veut changer ou n'y est forcé d'une façon ou d'une autre, la vie n'est plus possible, d'autant que, telle qu'elle est équipée, l'Algérie est actuellement incapable de nourrir une population qui augmente à une cadence très rapide. M. Naegelen le sait bien qui, dans son discours-programme à l'Assemblée algérienne, a repris très exactement et dans ses termes mêmes le plan économique d'un prédécesseur dont il entend contrecarrer la politique. Comme si la politique générale de M. Chataigneau n'avait pas pour but essentiel et unique d'exploiter toutes les

1. Quand j'emploie le mot « traître », je ne l'emploie évidemment pas dans le sens restreint que l'usage de la guerre lui donne trop souvent. Il n'est pas douteux que, de même que les « bourgeois » de France ont donné beaucoup de fils au maquis, les colons ont donné beaucoup d'enfants à la 1re Armée. Ce n'est pas ici le patriotisme qui est en défaut — c'est le civisme. Or, les crimes contre le civisme ne sont pas moins graves, d'autant qu'ils sont permanents.

ressources d'un pays où il s'agit avant tout d'empêcher des hommes de mourir de faim et de froid.

Je viens de prononcer le mot « impasse ». Le mot est exagéré, sans quoi il ne nous resterait plus que le désespoir d'avoir été inférieurs à la tâche que nous nous étions confiée. Mais il faut reconnaître que l'impasse est la fin logique de nos erreurs et que cette fin est proche.

C'est pourquoi il n'y a pas de temps à perdre : il faut profiter de ce dernier répit qui permet aux grands peuples dans les moments historiques de s'imposer le salut public pour éviter la démission. Nous sommes à un de ces moments-là en Algérie, un de ces moments qui représentent aussi une chance exceptionnelle parce qu'elle est la dernière.

Je soutiens en effet qu'en ce moment même et comme jamais peut-être auparavant, il y a coïncidence exacte entre les aspirations des deux peuples de France et d'Algérie et que le meilleur garant de l'accomplissement d'une véritable libération en Algérie est la réalisation d'une véritable démocratie en France.

Si la France prend les moyens de sauver l'Algérie, il lui devient possible d'envisager un salut pour elle-même. Réciproquement, si l'Algérie ne peut pas — ou ne veut pas — compter sur la France pour l'aider à sa propre libération, elle est définitivement condamnée.

Cette sorte d'équation rigoureuse s'explique facilement. Comme nous avons essayé de le montrer, le vieux réalisme à visage faussement paternaliste est aussi bien mort que l'idéalisme bêlant ignorant des réalités économiques et humaines. C'étaient d'ailleurs deux frères jumeaux complémentaires dans leur impuissance.

La seule voie qui reste en fait *est la voie qui est juste en droit.* Il suffisait d'y penser, mais les petits machiavels que nous aimons être en politique ont été jusqu'ici assez bêtes pour négliger la seule voie normale. Vu les précédents immédiats de l'histoire que nous avons « faite » en Algérie, cette voie se présente comme particulièrement abrupte à nos démarches ordinairement tortueuses. Mais, *Dieu merci,* nous n'avons plus le choix : le seul parti qui reste consiste à reconnaître dans la pratique les trois jalons suivants :

a) L'irréalisme colonialiste doit céder le pas à un réalisme de justice :

Continuant à me placer sur le terrain d'une argumentation en quelque sorte strictement « européenne », il me sera facile

de prouver par quelques exemples que le réalisme européen a fait banqueroute sur son propre terrain.

— L'*irréalisme*, en effet, c'est d'abord se refuser à reconnaître que la politique en Algérie a toujours été souillée par ce crime qui s'appelle le *racisme* (et il n'est pas ici qu'un racisme anti-musulman : il existe aussi un racisme antisémite qui n'est pas moins virulent), que chaque racisme engendre inéluctablement le racisme opposé et que la lutte des racismes met le pays en danger perpétuel de guerre civile.

Voulez-vous me dire, messieurs les racistes, pour paraphraser une de vos formules citées plus haut : « Où donc est la prudence, où donc est la folie ? », lorsqu'un texte donne une chance de s'exprimer sur un plan parlementaire à des populations traditionnellement opprimées et qu'un truquage éhonté enlève l'espoir entrevu, qui, sinon vous-mêmes, suggère à ces populations le recours à la seule issue dont vous créez en quelque sorte la possibilité tout en en redoutant les conséquences? Si un jour éclatait une révolte, vous seriez les premiers responsables.

— L'*irréalisme*, c'est aussi se refuser à reconnaître que la politique en Algérie est aujourd'hui plus que jamais une *politique de classe* qui, après avoir vidé complètement de leur sens les doctrines déjà bien usées des partis strictement européens et élargi à la dimension d'un nationalisme chauvin les privilèges suggérés par un « nationalisme intégral », finit par pousser la classe privilégiée à faire de nouveau sécession sur les pentes d'un Aventin éclairé par le soleil d'Amérique.

Voulez-vous dire, messieurs les privilégiés, s'il est vraiment intelligent, lorsqu'on veut comme vous neutraliser une population autochtone, de susciter des candidats administratifs, c'est-à-dire en fait une cinquième colonne qui, du fait même de son mode de désignation, est disqualifiée aux yeux des « administrés » pour jouer quelque rôle que ce soit, y compris celui de servir les intérêts de votre classe.

— L'*irréalisme*, c'est enfin se refuser à reconnaître que la politique en Algérie est actuellement dominée par un unique sentiment : *la peur*, cette peur qu'aucun complexe de supériorité apparent n'arrivera à réduire au fond du cœur de ceux qui savent que, malgré tous les modes de pression ou de persuasion, on a toujours tort d'être un million contre huit millions, surtout lorsqu'on a habitué les hommes à croire que la force était le moyen ultime de prouver qu'on avait raison.

Voulez-vous dire, messieurs les patriotes, si c'est là marque d'une véritable efficacité que de brandir partout l'étendard de la souveraineté française et de tout faire pour élargir le

fossé que vous avez déjà creusé bien assez profond entre Européens et musulmans, alors que vous savez très bien l'inanité de votre rhétorique en cas d'une difficulté internationale qui obligerait l'armée française à faire appel à ses réserves d'Afrique du Nord. On ne saurait satisfaire, avec les promesses d'un nouveau baptême du sang, ceux qui, à travers tant de duperies, croient légitimement avoir atteint depuis longtemps l'âge des confirmations méritées.

A l'encontre de tout cela, comment donc pourrait se présenter un réalisme de justice ?

— Un *réalisme de justice*, c'est celui qui, logique, entendra ne point revenir sur les droits politiques accordés une fois pour toutes aux populations autochtones et, pour leur permettre précisément d'accéder à une conscience politique véritable, leur laissera faire librement l'épreuve de leur responsabilité par le truchement de représentants réellement mandatés.

— Un *réalisme de justice*, c'est celui qui sera en même temps un réalisme d'affranchissement, je veux dire celui qui supprimera la classe des privilégiés de toute origine, que ce soit celle des féodaux séculaires de l'aristocratie musulmane (renforcés dans leurs privilèges par l'administration colonialiste), que ce soit celle des féodaux récents, d'origine française, enrichis par la colonisation, que ce soit enfin celle des candidats féodaux de la finance américaine.

— Un *réalisme de justice*, c'est celui qui, sans plus s'occuper de l'affolement des privilégiés destitués, affranchira musulmans et Européens de la peur qu'ils se faisaient les uns aux autres tant qu'ils ne se connaissaient qu'à travers la procuration intéressée de courtiers impurs. C'est celui qui ménagera la première rencontre de l'histoire entre la vraie France et l'Islam véritable, c'est celui qui substituera aux grimaces des marchands le visage des peuples.

Si le bon sens était vraiment aussi bien partagé qu'on a voulu le dire, je pense qu'un tel point de départ devrait être accepté par tous : par les colons d'abord qui devraient trouver là une chance de s'en tirer... en beauté — par les musulmans aussi qui y verraient la réalisation de promesses jamais tenues.

A ce propos, je me permettrai pour la première fois au cours de cette étude de m'adresser spécialement à mes amis musulmans et de les mettre en garde contre l'habile conjuration dont ils pourraient être victimes.

La situation qui jusqu'à présent leur a été faite doit les

prévenir contre les provocations qui les guettent de toute part. Ils en sont en quelque sorte assiégés et leurs adversaires attendent la première erreur grave qu'ils pourraient commettre. Il est normal que les musulmans espèrent avec impatience la fin de la colonisation — le mot de fin étant pris dans son double sens d'achèvement et de but — car, sans jeu de mot, on peut dire que, par définition, la fin (le but) de la colonisation est qu'elle finisse. Mais toute précipitation irraisonnée pourrait être fatale et ils doivent se méfier de tous ceux qui, jouant les désintéressés, promettent leur appui « si »... ou « pour ».

Dans ce débat douloureux où ils doivent avant tout compter sur eux-mêmes, le meilleur garde-fou dans les démarches d'une conscience politique éclairée doit être toujours de préférer, s'il est besoin d'aide, celle du démocrate, serait-il européen, à celle du féodal, serait-il musulman.

b) *L'espèce humaine et l'idéal démocratique doivent être identiquement respectés de part et d'autre de la Méditerranée.*

C'est alors qu'apparaissent les deux conditions préalables de l'établissement en Afrique du Nord de ce réalisme de justice.

Il faut d'une part en finir une fois pour toutes avec le racisme et reconnaître dans les faits que l'Arabe est un homme au même titre que l'Européen.

Ceux qui ne sont jamais allés en Algérie vont peut-être sourire en imaginant que je pose là une condition purement platonique. Je voudrais bien, hélas ! qu'il en fût ainsi.

Pour leur faire comprendre à quel point la chose est au contraire décisive, je me bornerai à leur rappeler simplement les ravages que quatre ans d'antisémitisme officiel ont pu faire dans des consciences françaises qui se croyaient immunisées. Or, en Algérie, on est antiarabe depuis cent dix-huit ans, ce qui fait que lorsqu'on est européen, on *naît* antiarabe et que tous les détails de la vie quotidienne trahissent un racisme permanent dont on n'est même plus conscient. Ce qui est au contraire anormal, c'est de ne pas être raciste de cette manière, et c'est précisément ce qu'on ne saurait pardonner aux « frankaouis » — particulièrement quand la résistance leur a fait vouer au racisme une haine définitive.

C'est le moment ou jamais d'être logique : on peut évidemment admettre qu'Hitler avait raison de supprimer les Juifs par le moyen de la chambre à gaz et que le Ku-Klux-Klan a le droit de lyncher les nègres, mais alors on admet du même coup

que les massacres de Sétif en mai 1944 étaient parfaitement naturels. En posant par voie de conséquence qu'on a eu tort, lors de la conquête, de laisser la vie aux Arabes au lieu de tous les supprimer, on pose en même temps que l'Algérie n'a jamais été un pays de mission mais toujours une zone d'occupation.

Renier enfin tout ce qui a fait la grandeur séculaire de la France, je veux dire son universalisme, c'est nous renier nous-mêmes, c'est admettre que nous avons depuis toujours usurpé notre place en Afrique du Nord et que notre mission civilisatrice n'était qu'un beau prétexte à de honteux calculs de mercantis.

Ceux qui ont une âme de mercantis peuvent endosser la responsabilité d'une trahison qui est leur fait, mais je crois pouvoir dire que la France, en condamnant à nouveau le racisme et en rejetant ces brebis galeuses, saura prouver aux Arabes et au monde entier qu'elle reste la France.

Il faut d'autre part en finir une fois pour toutes avec le fascisme et reconnaître dans les faits qu'il n'y a qu'une façon d'être démocrate, valable aussi bien à Marseille qu'à Alger.

En effet tous ces raisonnements confus qui tendent à justifier une adaptation nécessaire de la démocratie à l'Algérie me semblent être une nouvelle preuve de l'irréalisme et de l'hypocrisie des colonialistes : car la réalité confirme que cette prétendue adaptation se solde toujours pratiquement par un reniement de la démocratie.

Or, sur ce point encore, il s'agit d'être logique. Si la France n'est pas venue apporter la démocratie à ce pays, elle ne lui a rien apporté et elle justifie pleinement que des populations, qui sentent confusément ce que pourrait être la démocratie, aient la tentation de se séparer de la métropole avec l'espoir (probablement fallacieux) de fonder seules et par elles-mêmes cette cité idéale trop longtemps remise à plus tard.

Il suffit, pour comprendre cette évidence, de se mettre un instant à la place des musulmans. S'ils ont besoin de « bosses » pour orienter, c'est-à-dire, somme toute, pour falsifier leurs élections, ils n'ont nullement besoin d'« étrangers » pour s'acquitter de ce soin : leurs féodaux y suffiront et se chargeront même de supprimer rapidement le suffrage universel. Si au contraire ils sont mûrs pour la démocratie, il est normal qu'ils ne puissent admettre qu'une tierce personne intervienne entre le vote et la proclamation des résultats.

Autrement dit, aucun Arabe ne pourra faire confiance à un parti européen tant qu'il verra que la traversée de la Méditerranée suffit à faire d'un libéral un séparatiste proaméricain et

d'un socialiste un nationaliste français — pas plus d'ailleurs qu'il n'aurait confiance en un progressiste de la métropole qui deviendrait subitement par la grâce du « Ville d'Oran » hyper-nationaliste arabe.

Que l'Algérie ne soit pas la France, rien de plus évident ! Que la démocratie en Algérie doive être le reniement de ce qu'elle devrait être en France, jamais.

c) *Le peuple de France doit être directement saisi de la question algérienne par le peuple d'Algérie.*

Si je crois fermement que le propre d'une démocratie est de reconnaître une autre démocratie et de compter sur elle comme alliée, je ne me fais pas l'ombre d'une illusion sur le peu d'empressement que mettraient les fascistes européens et musulmans à abandonner ce qu'ils considéraient comme leur fief. *Le problème est que la démocratie algérienne n'existe pas encore et que la démocratie française n'existe presque plus.*

Heureusement le peuple français et le peuple algérien existent: il s'agit dans l'affaire de leur rendre la parole et de leur confier la direction des opérations — pour une fois sans le concours des deux féodalités complices.

Mais il serait encore illusoire de s'en tenir à pareille formule : les complices ont bien travaillé, les imbéciles et les privilégiés sont en place : ce qui fait que, dans l'ensemble, on peut dire que, du point de vue économique, seuls, sont compétents les colonialistes européens et que du point de vue politique, seuls sont représentés les féodaux musulmans.

Inversement les masses musulmanes, loin d'être unifiées, sont souvent divisées pour des questions d'ordre secondaire, sont mal informées des problèmes cruciaux et risquent d'être automatiquement en réaction contre toute initiative en leur faveur du moment qu'elle est européenne. On ne peut d'ailleurs pas le leur reprocher : c'est là l'œuvre d'un colonialisme qui n'a cessé de les tromper ; mais hélas ! là encore, ce sont les autochtones qui risquent ainsi de recueillir les fruits amers d'un arbre malsain qui, malgré tout et malgré eux, a profondément plongé ses racines dans leur sol. Le pire c'est qu'ils ne sont peut-être jamais plus prisonniers que lorsqu'ils ont l'illusion de secouer le joug.

Et le peuple français, lui, est *totalement* ignorant de ce qui se passe de l'autre côté de la Méditerranée. Ne sachant rigoureusement rien (on a tout fait pour arriver à ce résultat), le métro-

politain ne se rend même pas compte du caractère véritablement ahurissant des questions qu'il peut poser sur « là-bas » à ceux qui en reviennent. Ceux-ci d'ailleurs — après plusieurs traversées et se souvenant de leurs premiers étonnements en arrivant en Algérie — s'attendent à ce qu'on leur pose des questions ahurissantes : comment pourrait-il en être autrement? La Méditerranée est si large...

C'est ce qui fait le caractère désespérant d'une réflexion souvent entendue qui devrait pourtant pouvoir être réconfortante. Les Arabes disent en effet très fréquemment : « Avec les Français de France, on trouve toujours à s'entendre : il faudrait que nous puissions en voir beaucoup ! » Et il faut bien avouer que même sur ce point la distinction est bien fragile : combien de « Français de France » ont résisté à plus d'une génération et parfois à quelques années de séjour sans être devenus ce que les Arabes veulent désigner par « Français d'Algérie » ?

Encore une fois le mal vient de ce que tout métropolitain venant en Algérie se sent automatiquement coupé du peuple de France, disons plus, perdu pour le peuple de France et par le peuple de France — sinon par lui du moins par ses gouvernants. Et c'est toujours un complexe de supériorité qui guette l'exilé sur tout autre terre que sur celle qu'il a quittée surtout lorsque cette terre est dite coloniale.

Il est une formule fameuse de Péguy sur le kantisme qui « a les mains pures parce qu'il n'a pas de main ». On pourrait dire de même que *dans la question algérienne le peuple français est pur parce qu'il n'y est pas*[1].

Mais je m'empresse de dire que, dans l'état actuel des choses, l'absence ne saurait plus être une justification. On n'a pas de mérite à rester pur si, au lieu d'« être dans », on reste étranger. On n'a pas le droit d'ignorer, lorsqu'en votre nom des horreurs sont commises et que l'injustice est érigée à l'état de système. Et on aurait mauvais gré d'en vouloir aux victimes d'un tel système parce qu'elles hurlent au mensonge et à la duplicité lorsqu'un glacial silence leur répond qu'on ne les entend pas : comme s'il leur était possible d'imaginer que des souffrances

1. On peut dire de même que dans cette même question le christianisme ne saurait être incriminé car il est absent — l'objet de critiques amplement justifiées étant au contraire une pseudo-civilisation chrétienne d'importation. Sur ce problème, l'auteur de cet article doit publier une conférence faite cette année à Alger. Les lecteurs d'*Esprit* seront informés de sa publication.

aussi criantes puissent être ignorées par un peuple du monde — encore moins par le peuple qui avait assumé la tâche de les abolir.

Non. Désormais le peuple de France n'a plus le droit de se tenir hors de ce jeu sanglant : il n'a plus le droit de s'en remettre à une haute administration de honte. Il doit engager sa responsabilité et se rendre solidaire du peuple d'Algérie. Quand il se commet des crimes, si on ne condamne pas les criminels, c'est qu'on est complice.

Dernière chance.

Avant de conclure et de conclure durement, je voudrais qu'il soit entendu une fois pour toutes que le but de mon étude n'était pas de faire le procès de telles personnalités, ni même de tel parti ou de telle classe sociale. Le débat est beaucoup trop grave et la situation trop embrouillée pour qu'on puisse avoir la naïveté de croire que les uns ou les autres suffisent en eux-mêmes à rendre toute solution impossible.

Si j'ai nommé des personnes et incriminé des groupes, c'est à la fois pour fixer concrètement des idées, situer des responsabilités et condamner un système — plus exactement qu'un système : un régime. Car un système laisse supposer qu'on a réfléchi et qu'on a organisé d'avance, tandis qu'un régime comme celui de l'Algérie est essentiellement un héritage de mauvais réflexes passés en habitudes plus déplorables encore. C'est ce qui fait qu'on se sent si impuissant en face d'un tel monstre et que la générosité intelligente de tel colon isolé ou l'honnêteté et la largeur de vues de tel administrateur ne peuvent avoir aucune conséquence appréciable sûr un état de faits qui serait entièrement à reviser ou plus exactement à détruire.

Cela étant entendu, je résume avec brutalité une position que n'inspire aucune haine particulière mais qui est la conclusion normale d'une analyse intransigeante : *L'Algérie est au XX^e^ siècle dans l'état de la France avant* 89. *Des principes depuis longtemps périmés ayant mis l'Algérie dans une situation désespérée, sa dernière chance se trouve dans une politique de salut public. Or il n'est de gouvernement de salut public qu'après une nuit du* 4 *août.*

Mais une nuit du 4 août n'est pas un miracle qu'on attend. C'est un acte qu'on provoque : il est évident que les privilégiés

(mettez-vous à leur place) ne brûlent leurs privilèges que lorsqu'ils ne peuvent plus faire autrement. Il s'agit donc de préparer au plus vite les conditions d'un acte dont la véritable décision ne doit plus être laissée aux patients.

Trêve de ce ridicule respect humain petit-bourgeois qui touche aujourd'hui tout plan précis, que les impuissants flétrissent immanquablement sous le nom de jacobinisme. Parmi les conditions nécessaires à rassembler immédiatement pour que la dernière chance ne devienne pas sous peu la dernière impasse, je noterai brièvement les impératifs qui suivent :

1° *Engager la responsabilité directe de la France* sur la voie — non de la justification — mais de la réparation. Aucun prétexte de prestige ne saurait peser dans un régime où par définition toute initiative revient à celui qui a endossé un mandat. Ne saurait avoir de prestige que celui qui, après avoir reconnu ses erreurs, les répare. A telle fin, il faudra pratiquement :

2° *Mettre l'Algérie en état de s'exprimer librement*, c'est-à-dire, avant tout autre mesure, libérer tous les prisonniers politiques et supprimer toutes les mesures d'exception qui frappent les démocrates[1]. Cette initiative suppose à son tour, avant tout autre acte, une décision de l'Assemblée Nationale supprimant officiellement le décret Régnier[2].

3° *Supprimer l'écran de la haute administration* et tout d'abord mettre immédiatement un terme aux exploits de l'équipe dont l'inexpérience a élargi un fossé déjà bien profond entre les deux éléments constitutifs du pays. Mais changer un cabinet politique serait sans efficacité si les cadres administratifs traditionnels restaient en place. Il faudra donc, après une soigneuse discrimination, limoger tous les hauts incapables.

4° *Supprimer l'écran des féodalités musulmanes et européennes*. Pour les premières, les musulmans devront prendre des initiatives jusque-là entravées par une administration uniquement préoccupée de renforcer les privilèges qui font les valets. Pour les secondes, il faudra mettre hors d'état de nuire et le cas échéant arrêter toutes les têtes de la grosse colonisation. Enfin, avant de reviser complètement la ques-

---

1. Il convient de signaler à ce propos que Messali Hadj, chef d'un des deux partis nationalistes, est en résidence surveillée près d'Alger en application d'un décret de Vichy qui n'a pas été rapporté.

2. Cette décision préalable vient d'intervenir,

tion agraire, il faudra supprimer la dictature politique des gros colons en neutralisant leur puissance économique.

5° *Supprimer l'écran des faux représentants du peuple* et à ce titre annuler immédiatement les élections à l'assemblée algérienne. Les nouvelles élections devront se dérouler dans une entière liberté — ce qui ne s'est jamais fait en Algérie — et toute tentative de pression de la part de caïds ou d'administrateurs devra être sanctionnée par la suspension ou même l'arrestation des délinquants.

Il reste évident que des mesures de libération ou de coercition seront insuffisantes. Il faudra qu'à chacune d'elles corresponde des initiatives positives ; la première étant la *constitution sous un titre ou sous un autre d'un véritable comité de salut public* (après tout, Alger a eu un précédent récent de gouvernement provisoire dont le défaut a été d'oublier qu'il avait été recueilli par l'Afrique du Nord). Il faudra pour cela faire appel aux élites qui, bien que réduites par suite de la politique pratiquée jusqu'à ce jour, n'en existent pas moins de façon sporadique. Il s'agira d'ailleurs en même temps de travailler à la formation de nouvelles élites destinées à endosser les responsabilités des précédents administrateurs et les tâches de ci-devant colons. A cette fin, il faudra faire un effort considérable contre l'analphabétisme et pour une scolarisation à la fois respectueuse de l'Islam et forte de l'apport européen, en même temps que, par le développement des S.A.R. (secteurs d'amélioration rurale) et l'exercice accru des franchises communales, on accélérera bien vite à la base, en faisant appel à toute la masse, une transformation profonde de la vie rurale et de l'administration. Réciproquement l'immigration en Algérie devra être contrôlée de très près, exclure les missionnaires camouflés de puissances économiques étrangères et n'admettre qu'une élite dûment préparée et qualifiée, sur le plan manuel aussi bien que sur le plan intellectuel.

Ceci ne prétend pas être un plan complet de réformes partielles mais est plutôt, à partir des faits constatés, un schéma très simple devant aboutir à des décisions rapides. J'entends déjà la voix des sceptiques ou des vendus chuchoter que la réalisation est impossible. Je gage, moi, que si les populations musulmanes sentaient pour la première fois naître un grand mouvement réellement révolutionnaire leur permettant de profiter de l'expérience démocratique d'un peuple

aîné, si elles sentaient la fraternité d'un peuple au lieu de subir la loi d'un gang, elles choisiraient les voies les plus sûres de la liberté.

Ceci dit, ma mission est terminée : la décision ne m'appartient pas. Mais je crois devoir ajouter encore ceci : si la France ne fait rien — et immédiatement — l'Algérie est perdue (pour la France et pour l'Algérie même) ; si l'Algérie est perdue, c'est le signal de la chute à bref délai de toute l'Union française et, vu certains expansionnismes, la fin de tous les espoirs démocratiques des nations qui auraient souhaité s'associer à notre destin.

Faut-il le répéter une dernière fois : il n'est plus pour l'Algérie qu'une solution immédiate et radicale s'inspirant d'un réalisme révolutionnaire de justice intégrale. J'en appelle ici au peuple de France.

A. MANDOUZE.